

## Conseil d'administration

du 10/01/2001

### II-Questions budgétaires et financières

#### Budget Annexe SAGE Exercice 2000 : Décision Modificative n° 1

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration la décision modificative suivante :

#### **Section de Fonctionnement**

##### **Dépenses**

Inscription, pour un montant de 30 000 Francs, de crédits à l'article 6629, pour règlement de la participation due au Centre de Gestion du Morbihan (mise à disposition d'une secrétaire remplaçante).

##### **Recettes**

Diminution, pour un montant de 30 000 Francs, des crédits prévus à l'article 669, dépenses imprévues.

Le Conseil d'Administration est invité à en délibérer.

